

Rencontre du 1 Février 2023

Présences : Jean-François Doré, Guy Pagé, Jacques Savard, Carole Paré, Daniel Plourde, Donald Dryburgh et Nelson Chabot

1. Adoption de l'ordre du jour

On adopte l'ordre du jour et le dernier procès verbal du 9 décembre 2022 (résolutions 235 et 236)

- 1-Adoption de l'ordre du jour
- 2- Suivi du dossier des coupes forestières et planification des actions à prendre;
- 3- Suivi des courriels à l'ARC et établissement d'une procédure de réponse;
- 4- Varia
 - Changement d'adresse de l'ARC
 - Propriété du site internet

Mot du président

Jean-François exprime son souhait de travailler en équipe et de signer les documents des manchettes avec la signature Votre CA avec les prénoms des membres du conseil. Les membres sont d'accord avec cette façon de faire.

2. Suivi du dossier des coupes forestières et planification des actions à prendre

Premièrement on félicite Jacques pour le reportage dans le parc. C'était très intéressant et pertinent.

On revient sur diverses discussions du reportage et de la séance d'information du ministère du mois de Janvier. On propose de rassembler l'ensemble des documents que nous avons sur les sujets et de les rendre disponibles aux membres de l'ARC. On discute de la pertinence de mettre tous les documents, dont celui de Louis Ouellet, car il y a des points qui peuvent porter à interprétation. On choisi de tous les mettre.

Jacques nous présente des lettres qu'il a préparées pour envoyer à divers paliers politiques. On trouve l'idée intéressante et on propose que ces lettres soit aussi envoyés par le CA de l'association ainsi que par les membres de l'ARC qui le désirent.

- Action : Jean-François

Aussi, on propose de faire 2 manchettes pour les membres de l'association. Une première pour les informer que des documents sont disponibles. La seconde pour leur proposer des actions à faire pour aider la cause; soit de compléter la carte interactive du ministère en fournissant les étapes à suivre, puis d'envoyer des lettres aux politiciens en utilisant à leur guise le canevas proposé.



Conseil d'administration de l'Association des résidents du lac Carillon Procès verbal

- Carole prépare la manchette 1 et Jean-François la seconde.

3. Suivi des courriels à l'ARC et établissement d'une procédure de réponse

Jean-François voudrait établir une façon de faire pour répondre aux demandes ou suggestions faites par les membres de l'ARC. On croit qu'il serait pertinent d'avoir un registre des demandes en y incluant la réponse fournie. Deux personnes devraient approuver les réponses, surtout si le dossier est chaud. Jean-François serait responsable du suivi de ce registre. Ceci sera inclus dans un document sur nos façons de faire du CA, un peu plus tard dans l'année.

4. Varia

➤ Changement d'adresse de l'ARC

Nelson nous informe que l'adresse de l'ARC est encore celle de M. Lachance ancien président. On adopte les changements de l'adresse pour celle du nouveau Président Jean-François Doré (résolution 237)

- Action Nelson

➤ Propriété du site internet

Nelson nous informe que le propriétaire du site Web de l'ARC est au nom de l'ancien président M. Lachance On adopte que le nouveau propriétaire soit le trésorier Nelson Chabot (résolution 238) On pourra former une personne backup pour la mise à jour du site. Nelson est en train d'écrire une procédure sur le mode de fonctionnement. Il agit aussi en support à la webmestre (Élaine Prévost)

- Action : Nelson

➤ Coupe d'arbres dans le lac

Ce sujet est ajouté en fin de rencontre par Donald Dryburgh. Donald nous explique une initiative qu'il voudrait instaurer pour sortir des arbres tombés dans le lac. Le meilleur temps pour les extraire est pendant l'hiver. Il voudrait organiser une équipe de volontaires pour le faire du côté de Notre Dame de Montauban.

Pour la partie du côté du Parc régional, l'initiative n'est pas bien reçue et on propose plutôt d'écrire au Parc pour savoir leur intention. Ainsi il est proposé que Jean-François écrive une lettre au responsable du Parc pour connaître leur intention ou leur plan concernant les arbres tombés dans le lac. (Résolution 239)

- Action : Jean-François ou délégué

5. Prochaine rencontre

➤ **25 Février 2023 8h30 à la grange de Jacques Savard**

6. Fermeture de la rencontre proposé par Jean-François et secondé par Nelson

Annexe 1 Tableau des résolutions

Procès verbal du 1 février 2023

Présences : Jean-François Doré, Guy Pagé, Jacques Savard, Carole Paré, Daniel Plourde, Donald Dryburgh et Nelson Chabot

Résolution 235 (2023-02-01) Lecture et adoption de l'ordre du jour, proposé par Guy Pagé et adopté à l'unanimité par les membres du conseil présents

Résolution 236 (2023-02-01), adoption du procès verbal du conseil d'administration du 9 décembre 2022 proposé par Jean-François Doré et adopté à l'unanimité par les membres du conseil présents

Résolution 237 (2023-02-01) – Adresse de l'ARC

Étant donné que l'adresse de l'ARC est actuellement celle de l'ancien président M. Lachance. Il est suggéré de changer l'adresse pour la mettre à jour. Il est proposé d'utiliser l'adresse du nouveau président Jean-François Doré

Proposition de Daniel Plourde, secondé par Guy Pagé et adopté à l'unanimité par les membres présents

Résolution 238 (2023-02-01) – Propriétaire du site web de l'ARC

Étant donné que le nom du propriétaire du site web de l'ARC est actuellement celle de l'ancien président M. Lachance. Il est suggéré de changer le nom pour le mettre à jour. Il est proposé que Nelson Chabot, Trésorier, soit le propriétaire

Proposition de Guy Pagé, secondé par Daniel Plourde et adopté à l'unanimité par les membres présents

Résolution 239 (2023-02-01) – Demande au Parc concernant les arbres tombés dans le lac

Les membres voudraient connaître l'intention et/ou le plan d'action du Parc régional concernant les nombreux arbres tombés dans le lac. Il est proposé que Jean-François écrive un courriel au responsable du Parc concernant ce sujet

Proposition de Guy Pagé, secondé par Carole Paré et adopté à l'unanimité par les membres présents
